

Compte rendu CAPN de titularisation, Tableau d'Avancement (TA changement de grade) au grade d'ACP2 et d'ACP1 année 2020

**Un grand bond en arrière lorsque des TA sont gérés comme une
Liste d'Avancement (LA changement de corps)...
On progresse !!!**

Ce jour s'est tenue la dernière CAPN de Tableau d'Avancement d'ACP2, et ACP1 et de titularisations...

Hélas à partir de l'an prochain, sous couvert de la mise en place des nouvelles lignes directrices de gestion des carrières, l'arbitraire sera la règle d'avancement.

Le SNAD-CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

Pour sa première et dernière CAPN d'examen des dossiers pour le tableau d'avancement ACP2 et ACP1, le directeur de RH3 a fait un joli tour d'équilibriste, tantôt s'appuyant sur les avis des CAPL tantôt arguant la souveraineté de la CAPN !

TA ACP2

Peuvent être inscrits sur le TA d'ACP2 les agents de constatation qui auront atteint le 5ème échelon de leur grade au 31/12/2020 avec 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps, ou cadre d'emplois de catégorie C, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emploi est situé dans une échelle de rémunération différente, ou n'est pas classé en catégorie C

5 postes sont proposés pour les 41 agents ayant vocation. Une liste complémentaire de 3 agents a été établie. Cette liste, contrairement aux années précédentes, est valable uniquement pour cet exercice afin de combler des éventuelles défections de la liste principale. Ces 3 agents ne seront pas prioritaires l'an prochain.

Vote CGT : Contre. La CGT réaffirme le principe de **linéarité de carrière dans chaque corps ou catégorie, avec avancement aux conditions statutaires.**

TA ACP1

Peuvent être inscrits sur le TA d'ACP1 les agents de constatation principal de 2ème classe qui auront 1 an d'ancienneté dans le 4ème échelon de leur grade au 31/12/2020 avec 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps, ou cadre d'emplois de catégorie C, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emploi est situé dans une échelle de rémunération différente, ou n'est pas classé en catégorie C

123 postes proposés pour 1192 agents ayant vocation. L'administration a écarté 8 dossiers estimant qu'ils n'avaient pas une manière de servir en adéquation avec une promotion.

Vote CGT : Contre. La CGT réaffirme le principe de **linéarité de carrière dans chaque corps ou catégorie, avec avancement aux conditions statutaires.**

➔ 19 agents ayant 54 ans ou plus, placés au-delà du dernier agent pouvant être promu, ont obtenu la promotion au grade d'ACP1

Titularisation AC

➔ 2 agents ont été titularisés

Le SNAD-CGT a envoyé à chaque promu un mail, nous ne diffusons pas de listing.

Titularisation ACP2

➔ 5 agents ont été titularisés

➔ 2 prolongations de stage ont été validées.



Questions diverses :

Les mutés Brexit pour les résidences de Calais et Dunkerque CO le seront très probablement entre le 28 et 31 décembre 2020, afin de préparer au mieux cette échéance pour la douane.

Suite à la question de la CGT nous avons appris que les renforts Brexit qui avaient été retenus lors de la première tentative de Brexit, contrairement à la promesse du précédent directeur de RH3, n'ont pas été prioritaires dans la sélection. Les agents retenus devaient avoir une technicité reconnue dans le dédouanement et ne pas affaiblir les services de départ.

Il y avait 168 volontaires pour 30 places.

Il y a pratiquement 6 fois plus de candidats que de postes à pourvoir pour les renforts Brexit, situation probablement due au régime indemnitaire favorable. Nous apprenons qu'il y a seulement 11 candidats parmi les stagiaires ACP2 op/co à l'ENDLR pour 20 places offertes.

Le SNAD CGT demande, encore une fois, à l'administration de s'interroger sur cette disparité :

Un régime indemnitaire plus intéressant pour des agents op/co qui vont travailler les samedi, dimanche, jours fériés et nuit ne serait-il pas un levier pour rendre la résidence attractive ?

